



Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle des Comités, de la Maison du Citoyen, le mercredi 23 septembre 2009, à 17 h 30.

PRÉSENCES : Membres

M. Alain Pilon, président et conseiller, district de Val-Tétreau
M. Denis Tassé, membre et conseiller, district des Riverains
M. Denis Langevin, citoyen
M. Patrick Riopel, TCARO
M^{me} Libana Kassab, Commission jeunesse
M^{me} Chantal Patrice, Commissions scolaires
M. François Grenier, Québec en forme

Ressources internes :

M. Gilles Desjardins, chef de division Infrastructures, plateaux et équipements

Secrétaire

Mona Gravel

ABSENCES

MOTIVÉES : M. Joseph De Sylva, membre et conseiller, district du Versant
M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Jean-Marc Purenne, Loisir sport Outaouais
M. Carl Cléments, Kino-Québec
M. Simon Rousseau, directeur, Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire

DISTRIBUTION : Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

1. OUVERTURE

Monsieur Alain Pilon ouvre la séance à 17 h 55 et souhaite la bienvenue à tous.

M. Pilon souligne que ce sera sa dernière Commission puisqu'il ne renouvellera pas son mandat lors de la prochaine élection. Il profite de l'occasion pour remercier tous les membres, car tout le travail qui a été abattu au cours des quatre dernières années a été colossal. Il précise, entre autres, la Politique des loisirs, du sport et du plein air, le Cadre de soutien, le Centre sportif, l'obtention des Jeux du Québec et de tous les travaux entourant les Jeux. Pour chaque décision prise au conseil municipal, M. le Maire s'interrogeait à savoir si le sujet avait été discuté à la Commission. Le pouvoir de notre Commission est très important au sein du conseil municipal et il faut continuer en ce sens. M. Pilon remercie encore une fois tous les membres.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- Retrait du point 5. Subvention cadre de soutien
- Point 12. Varia – Prochaine rencontre de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire annulée.

CL SVC-2009-35

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Denis Tassé
Appuyé par Chantal Patrice

D'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 JUIN 2009

CL SVC-2009-36

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DU 10 JUIN 2009**

Il est proposé par François Grenier
Appuyé par Denis Langevin

D'adopter le procès-verbal de la séance du 10 juin 2009.

Adoptée.

3.1 Tableau des suivis

Le tableau est déposé pour information auprès des membres.

4. BILAN – CADRE DE SOUTIEN

M. Gilles Desjardins nous présente le bilan de l'implantation du cadre de soutien.

Objectifs de la présentation

- Présenter le portrait d'ensemble du cadre financier.
- Présenter le bilan des attributions via les programmes.

Historique

- 2008 : première phase de l'implantation du cadre de soutien.
- 2009 : première année de la transition, réduction des subventions antérieures (25 %).
- Processus de catégorisation des organismes.
- Procédure d'attribution des heures de plateaux sportifs, centres communautaires et gymnases en cours d'harmonisation.
- Harmonisation du prêt et transport de matériel et équipements.
- Moratoire sur les subventions aux organismes communautaires et d'aide à la personne, politique de développement social en cours.

Constats

- Un virage réussi !
- Une approche progressive qui ramène tous les organismes à un niveau d'équité.
- L'accompagnement des agents de développement des C.S. a porté fruit. Ils sont l'élément central de cette transition.
- Les organismes ont saisi les opportunités de financement
- Nous avons vu émerger plusieurs nouveaux projets et plusieurs nouvelles fêtes de quartier grâce aux programmes de soutien aux projets particuliers et de soutien aux événements.
- Plusieurs événements sportifs qui s'inscrivent dans un cheminement de développement du sport sont maintenant soutenus.
- Le soutien aux organismes « âge d'or » est maintenant équitable et simplifié.

Catégorisation des organismes

Total de 227 organismes

- Partenaire de soutien 120
- Partenaire collaborateur 45
- Grand partenaire 62

Support LUDIK aux grands partenaires

- 15 organismes «grand partenaire» bénéficient actuellement de ce support pour les périodes d'inscriptions.
- Plus de 6 000 inscriptions via le système LUDIK.
- Ces inscriptions génèrent des transactions de plus de 400 000 \$.
- La valeur accordée à ce support avoisine les 30 000 \$.

Prêt et transport de matériel, parution dans le programme culture et loisirs

- On estime à 535 transports de matériel en support aux organismes dans le cadre des différentes activités.
- Au cours de l'an prochain, nous allons quantifier le coût et la valeur associée aux prêts d'équipements et matériels.
- Près de 270 organismes en loisirs, sports et plein air ont utilisé le programme culture et loisirs pour promouvoir leurs activités.
- La valeur du coût estimé à la parution dans le programme culture et loisirs est d'environ 75 000 \$.

Les programmes du cadre de soutien

- Programme de soutien aux grands partenaires
- Programme de soutien aux projets particuliers
- Programme de soutien aux événements
- Programme de soutien aux clubs d'âge d'or
- Programme de soutien au développement de l'excellence
- Programme de soutien aux initiatives de regroupement volontaires
- Programme de soutien aux projets de gestion déléguée

Les sommes disponibles dans les programmes

2009 – 468 391 \$
2010 – 536 781 \$
2010 – 602 672 \$
2012 – 673 562 \$

Les sommes disponibles combinées –
Les sommes globales disponibles dans les programmes

- À terme, en 2012, c'est près de 675 000 \$ qui seront disponibles dans l'enveloppe globale du cadre de soutien.
- Ces sommes sont disponibles à travers les programmes de soutien.
- Les demandes de soutien augmentent d'année en année.
- Les organismes apprennent à travailler avec les programmes du cadre de soutien.

Total des demandes soumises selon la zone géographique – 151 demandes au total

23 – secteur d'Aylmer
11 – secteur de Buckingham
47 – secteur de Gatineau
60 – secteur de Hull
4 – secteur de Masson-Angers
et

Comparaison réponse favorable/demande rejetée (non admissible)

Réponses favorables : 145
Demandes rejetées : 6

Soutien accordé selon le type de programme (2008-2009) 358 102 \$

182 510 \$ - Projets particuliers
71 742 \$ - Événements
27 250 \$ - Grands partenaires
2 500 \$ - Regroupements volontaires
39 500 \$ - Programme de soutien au développement de l'excellence
34 600 \$ - Club d'âge d'or

Programme de soutien aux clubs d'âge d'or

Soutien accordé selon la zone géographique (2008-2009)

1 600 \$ - secteur d'Aylmer
3 200 \$ - secteur de Buckingham
14 200 \$ - secteur de Gatineau
13 400 \$ - secteur de Hull
2 200 \$ - secteur de Masson-Angers

Programme de soutien aux événements

- En moyenne, un investissement de 1 236 \$ / fête de quartier (n'inclut pas le prêt de matériel et transport).
- Ce programme a permis à 24 284 Gatinoises et Gatinois de tous les âges de bénéficier d'une activité de proximité (58 fêtes).
- Le ratio investissement par rapport aux nombres de participants est peu élevé : une contribution de 2,95 \$/personne.
- Ces projets génèrent des budgets d'opérations de 444 400 \$, l'investissement municipal est de 71 742 \$ (16 %)
- C'est un puissant outil de cohésion sociale et d'animation des communautés.

Programme de soutien au développement de l'excellence

Soutien accordé selon la zone géographique (2008-2009) – 39 500 \$

9 000 \$ - secteur d'Aylmer
6 000 \$ - secteur de Gatineau
14 500 \$ - secteur de Hull
10 000 \$ - Ville

- Gatineau contribue à l'excellence en soutenant des compétitions qui s'inscrivent dans des cheminements de développement du sport.
- C'est donc 14 compétitions fédérées qui ont été financées par le cadre de soutien et qui, par le passé, ne l'étaient pas.
- Les organismes ont maintenant accès à un support financier pour organiser des compétitions sportives qui génèrent des retombées sur le sport, la jeunesse et sur l'économie locale.

Programme de soutien aux projets particuliers

Soutien accordé selon la zone géographique (2008-2009) – 182 510 \$

57 860 \$ - secteur d'Aylmer
 26 000 \$ - secteur de Buckingham
 55 100 \$ - secteur de Gatineau
 43 550 \$ - secteur de Hull

- Ce sont 29 projets qui sont financés par ce programme.
- Les budgets d'opérations des projets totalisent 587 160 \$.
- Les organismes peuvent obtenir jusqu'à 15 000 \$ pour un projet.
- Ce programme permet à des projets d'émerger dans les milieux de vie.

Suite à la présentation, M. Desjardins souligne qu'une présentation sera faite aux membres du conseil afin de les informer.

M. Grenier tient à féliciter toute l'équipe loisirs pour le travail qui a été fait dans ce dossier.

M. Tassé offre également toutes ses félicitations à l'équipe loisirs devant tout le travail colossal qui a été fait dans ce dossier. Il souligne également, que pour sa part, qu'il n'a reçu aucune plainte face aux différents programmes mis en place.

M. Pilon s'interroge pour la coupure de 25 % qui a été faite pour l'an 2009 si des organismes ont eu de la difficulté. M. Desjardins souligne que pour l'an 1, tous les organismes ont passé au travers du cadre de soutien, ils ont pu constater tous les programmes qui sont en place et tout s'est très bien déroulé. Il souligne également tout l'encadrement qui a été fait à partir des agents de développement dans les différents centres de services du territoire. Bravo à toute l'équipe et aux résultats.

5. SUBVENTION DU CADRE DE SOUTIEN

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

6. COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS

M. Desjardins souligne que devant l'urgence à traiter ce dossier, ce sujet a été discuté au comité plénier du 15 septembre dernier. Il tient cependant à informer les membres de la Commission de la décision prise à cet égard.

Objectifs

- Mise à jour des pourparlers avec la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO).
-
- Présenter les impacts financiers de la tarification proposée par la CSPO.

Historique

- Nous avons deux protocoles avec la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) pour l'utilisation de ses plateaux aux écoles secondaires, l'un à un prix forfaitaire pour de l'Île et Mont-Bleu et l'autre à un taux horaire pour l'école Grande-Rivière et les écoles primaires.
- En 2007, dénonciation de part et d'autre du protocole (résolution C.C.-06-07-595 – 15 mars 2007) et résolution du conseil (CM-2006-805).
- Depuis ce temps, le protocole a été reconduit de façon tacite avec augmentation du forfait en fonction de l'IPC.
- En date du 25 juin 2009, la CSPO a adopté une résolution afin d'exiger une tarification à un taux horaire à partir du 1^{er} septembre 2009 pour les écoles secondaires.

Les faits

- Le 21 août 2009, rencontre avec le directeur des Ressources matérielles de la CSPO qui nous a présenté une grille de tarification.
- Nous avons convenu d'élaborer une lettre d'entente afin d'encadrer la démarche jusqu'à la signature d'une nouvelle entente.
- Cette lettre d'entente est temporaire jusqu'à la signature d'une nouvelle entente et rétroactive au 1^{er} septembre 2009.
- La CSPO fixe à 42 \$/h le coût pour un gymnase double et 57 \$/h pour une piscine.
- La Ville imposera à la CSPO les tarifs prévus au Règlement de tarification pour l'utilisation des plateaux (ex. : terrain synthétique, terrain de soccer, terrain de baseball, aréna, etc.).
- La priorité d'utilisation entre les parties est maintenue.
- Les parties sont d'accord pour entamer les négociations afin de conclure un nouveau protocole d'entente.

Impact de la nouvelle tarification demandée dans la résolution CSPO

Annuel

Modes de tarification	Budget 2009	Budget 2010
Forfait	187 600 \$	
Taux horaire		398 295 \$
		Augmentation de 112 % soit 210 695 \$

L'utilisation de nos plateaux par le CSPO est difficile à chiffrer sauf pour l'aréna (898 h x 79 \$ = 70 942 \$), car nos infrastructures ne sont pas dotées d'un appariteur ou d'un surveillant. Cette situation devrait changer sur certains sites comme Mont-Bleu avec l'ajout d'un appariteur en permanence.

Impact de la nouvelle tarification

Session automne 2009

		Heures d'utilisation	Activités	Taux horaire
Coût actuel	68 350 \$	2 756	Piscine et gymnase	24.80 \$
Coût CSPO	52 038 \$	1 239	Gymnase	42 \$
	86 469 \$	1 517	Piscine	57 \$
Total	138 507 + taxes = 149 357 \$			

Budget 2009	Dépenses 2009	
187 600 \$	(119 207 \$)	janvier-août (Forfait)
	149 357 \$	septembre à décembre 2009
	(68 393 \$)	Partie non utilisée du budget 2009
	80 964 \$	Manque à gagner

Scénario 1 - Statu quo financier session automne 2009

En maintenant le statu quo financier, nous serions dans l'obligation de diminuer notre offre de services de 54 % (environ 1 458 heures) par rapport à la session d'automne 2008.

Impacts :

- Diminuer de 12 à 10 semaines la session d'automne pour les activités dirigées;
- Remboursement des citoyens;
- Diminuer l'utilisation des plateaux par les organismes.

Scénario 2 - Appliquer la tarification proposée

- Maintien du même niveau de service offert à la session d'automne 2008.
- Une somme de 80 964 \$ aux imprévus.
- Satisfaction de la clientèle.

Recommandations déposées au comité plénier du 15 septembre

Accepter le contenu de la lettre d'entente qui sera déposée à la CSPO.

Autoriser le trésorier à puiser à même les imprévus, un montant approximatif de 80 964 \$ pour l'année 2009 représentant le manque à gagner pour l'utilisation des locaux de la CPSO.

Mandater le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire à revoir le niveau de service offert à la population pour l'année 2010 en fonction du budget actuel.

Suite à la présentation, M. Pilon tient à souligner qu'il s'agit bien d'une décision de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et non de la Ville, il se dit très déçu de cette décision, car des sommes d'argent très importantes sont en jeu et il y a un manque à gagner de notre part, il est question d'une augmentation de 112 %.

Suite à la discussion, M. Desjardins, souligne que depuis deux ans, la CSPO et la Ville ont dénoncé le protocole actuel. Malgré les démarches que nous avons amorcées et malgré nos interventions, la Direction générale de la CSPO en a décidé autrement et qu'après deux ans, cette dernière a appliqué une tarification à taux horaire. Pour notre part, la Ville poursuit ses démarches, une lettre d'entente a été signée pour une période de 12 mois. Nous poursuivons les négociations et nous espérons arriver à une nouvelle entente dans un avenir rapproché.

7. CENTRE ROBERT-GUERTIN

M. Desjardins précise que les services municipaux ont reçu le mandat de préparer le dossier un appel d'offres, soit pour une rénovation et une nouvelle construction. Également, voir à s'entendre avec les Olympiques de Gatineau sur un nouveau partenariat.

Le Service a créé neuf chantiers pour répondre au mandat donné par le conseil. Ils sont répartis dans l'équipe loisirs afin de revenir avec le portrait global et de présenter le tout aux membres du conseil.

Notre équipe a également fait le tour de plusieurs aréna au Québec, entre autres, Shawinigan et Rimouski, afin de voir les modèles de gestion où il y a eu une nouvelle construction ou un projet d'agrandissement.

Un chantier traitera également du potentiel événementiel. M. Pilon souligne l'importance d'en tenir compte pour l'appel d'offres qui sera lancé.

8. JEUX DU QUÉBEC

M. Desjardins fait un sommaire des travaux pour 2009.

La surface synthétique soccer/football, la pose du revêtement est prévue pour la fin d'octobre, l'aménagement paysager pour le début de novembre. L'entrepreneur devrait nous remettre le terrain d'ici la fin novembre.

Pour la piste d'athlétisme, un 8^e corridor a été ajouté dans le premier 100 mètres tel que convenu. L'asphalte a été fait cette semaine, et pour ce qui est de la pose d'acrylique, comme nous sommes un peu tard dans la saison, nous sommes à voir la possibilité de le faire au printemps prochain.

Concernant le tennis, à l'école secondaire de l'Île, la pose de l'acrylique est terminée depuis quelques semaines. Au parc Moussette, l'asphalte a été fait, mais pour la pose de l'acrylique, une décision a été prise afin de reporter le tout au printemps.

Tous les autres sites, en principe, les contrats seront octroyés au prochain comité exécutif :

- BMX – parc Gilles-Maisonneuve;
- Travaux pour les terrains de balle au parc Sanscartier;
- Travaux au terrain de la Colline pour le tir à l'arc;
- Réfection du bâtiment à l'école de voile au parc des Cèdres.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne ne s'est présentée.

10. CENTRE SPORTIF

M. Desjardins nous informe que les travaux vont bon train. Côté piscine, l'entrepreneur est à évaluer l'étanchéité de la membrane. Par la suite, il y aura pose de la céramique.

Les membres présents aimeraient faire une visite du chantier. La demande sera transmise à M. Michel Phillion pour suivi.

11. CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE GATINEAU

M. Desjardins nous souligne qu'une deuxième rencontre du conseil d'administration a eu lieu. Deux comités ont été formés, soit celui du financement et celui du développement des athlètes.

Le conseil d'administration a fait une demande à la Ville de Gatineau pour libérer une ressource humaine afin de travailler sur ce dossier. Le CDSG est en attente d'une décision.

Les bureaux du CDSG seront situés au Centre sportif.

12. VARIA

12.1 Annulation – rencontre du 21 octobre

La prochaine Commission des loisirs du 21 octobre sera annulée due à la période électorale.

Pour ce qui a trait à la séance du 25 novembre, cette dernière sera à valider. Nous devons attendre la nomination des conseillers qui siégeront à la Commission des loisirs. Un avis vous sera transmis dès que possible.

12.2 Démission de M. Denis Langevin

M. Langevin fait part qu'il quitte la Commission et qu'il ne sera plus des nôtres à partir de janvier. Il est membre depuis le début de 2003, il désire donner la chance à un autre citoyen. Il offre ses salutations à tous les membres et se dit très fier de ce que la Commission des loisirs a accompli. Il salue tous les membres, tous les membres du conseil ainsi que M. le président M. Pilon ainsi que ses prédécesseurs, dont M. Bureau. Il demande de transmettre ses remerciements à l'équipe de M. Simon Rousseau ainsi qu'aux employés des centres de services qui ont su l'accompagner tout au long du mandat et à tous les instants. Il se dit très fier du travail accompli à la Commission et fier de son évolution. Fier également de la crédibilité que cette Commission a acquise auprès des citoyens, des organismes du milieu et du conseil de ville. Cette Commission devient un incontournable. Son dernier souhait serait d'être remplacé par une personne du secteur de l'Est de la Ville.

Gilles Desjardins désire remercier M. Langevin pour ses interventions qui ont été fort pertinentes au cours des dernières années. Il nous a amenés à réfléchir sur certains dossiers. Merci pour votre implication.

M. Tassé, avec la prochaine élection, ne sait pas encore s'il sera réélu. Il tient cependant à remercier M. le président M. Pilon et chacun des membres pour tout le travail qui a été fait, l'équipe loisirs et tous les gens qui se sont impliqués. Tout ceci l'a fait grandir et l'a aidé à connaître davantage le sport.

12.3 Projet deux glaces à la Polyvalente Nicolas-Gatineau

M. Pilon s'interroge sur le projet. M. Desjardins souligne qu'il n'y a pas d'information supplémentaire pour l'instant.

12.4 Surplus ex-ville de Hull

M. Pilon souligne que le conseil a pris les décisions suivantes :

500 000 \$ seront remis à l'UQO pour la construction d'un dôme sur le terrain de soccer synthétique, le tout conditionnel à ce que le ministère des Affaires municipales accepte et donne son accord à la Ville pour utiliser les surplus de l'ex-ville de Hull à ce projet ainsi que 250 000 \$ pour la construction d'un chalet de service à l'école secondaire de l'Île, à côté des terrains de tennis.

Il souligne également que le conseil municipal a cheminé au niveau du sport à Gatineau, il est très fier et très heureux de l'évolution de 2005 à 2009.

13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CLSVC-2009-37

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK RIOPEL
APPUYÉ PAR DENIS LANGEVIN**

De lever la séance à 19 h 26.

Adoptée.

Président

Secrétaire